

1921-22

# LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900  
SIEGE CENTRAL : 7 & 9, PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA.

CAPITAL AUTORISE \$5,000,000.00  
CAPITAL PAYE ET SURPLUS : \$4,500,000.00 (au 30 Juin 1922)

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Honorable Sir Hormidas LAPORTE, C. P., ex-maire de Montréal ; président "Laporte Martin Limitée" ; président "Société d'Administration générale".

Vice-président : M. W. F. CARSLY, Montréal.  
Vice-président : M. TANCREDE BIENVENU, Administrateur ; "Lake of the woods Milling Co.", Administrateur "Crédit Foncier Franco-Canadien".

Monsieur G.-M. Bosworth, Président "Canadien Pacific Steamships, Limited".

Honorable Némèse GARNEAU, C. L., Québec, Président "Les Prévoyants du Canada" ; président "Société Générale des Eleveurs de la Province de Québec".

Monsieur Emilien DAoust, Vice-président "Librairie Beauchemin Limitée" ; président "Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal" ; commissaire du Port de Montréal.

Monsieur S.-J.-B. ROLLAND, Président "Compagnie de Papier Rolland Limitée".

BUREAU de CONTROLE POUR le DÉPARTEMENT d'ÉPARGNES

## (Commissaire-Censeurs)

Président : Honorable Sir Alexandre LACOSTE, C. R., Ex-Juge en chef de la Cour du Banc du Roi.

Vice-Président : Honorable N. PERODEAU, N. P., C. L. Ministre du Gouvernement Provincial ; administrateur "Montreal Light, Heat & Power Consolidated".

Monsieur J.-Aug. RICHARD, Président "Fashion Craft Manufacturers Limited" ; administrateur "Université de Montréal".

## BUREAU-CHEF

Directeur-Général : TANCREDE BIENVENU ; M. LAROSE, Surintendant Général ; J.-A. TURCOT, Secrétaire ; Chs.-A.R. OY, Chef du Bureau des Crédits.

TROIS CENT-DEUX SUCCURSALES ET SOUS-AGENCES Dans les Provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard

VINGT DEUXIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES, TENUE LE 9 AOUT, A MIDI.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Honorable Sir Hormidas Laporte, C. P., Honorable N. Pérodeau, C. L., Hon. N. Garneau, C. L., M. W. F. Carsley, G. M. Bosworth, Emilien Daoust, J. Aug. Richard, S. J. B. Rolland, G. N. Muncie, Pierre Drapeau, Lévis, Qué., Honorable Paul Tourigny, C. L., Alph. Aumond, J. E. Lemire, N. P., représentant de la Succession, J. U. Emard, Avilla Dufort, H. G. Lajoie, C. R., François Desjardins & Cie, Raoul Bastien, Thomas Préfontaine, Jr., J. E. Labelle, C. R., représentant le Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, J. W. Simard, A. E. Prud'homme, N. P., Pierre Desforges, Colonel F. S. Mackay, N. P., Alexandre Lacoste, avocat, Alfred Lambert, Docteur A. Cardinal & al.

RAPPORT PRÉSENTÉ AUX ACTIONNAIRES PAR le CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 9 AOUT 1922.

Messieurs :

En vous présentant notre rapport, l'an dernier, nous avons attiré votre attention sur la situation économique généralement. Déjà à cette époque, la situation était aigue ; elle n'avait pas cependant atteint son degré maximum d'intensité.

Depuis, les événements ont justifié nos prévisions. Notre année fiscale, terminant le 30 juin dernier, s'est en effet écoulée en pleine crise ; et le 30 avril, les dépôts dans les banques canadiennes annonçaient une diminution totale d'au-delà de Cent Cinquante Millions de Dollars (\$150,000,000.00).

La confiance est à la base du crédit, et, il faut le reconnaître, la confiance générale ne fait que commencer à renaitre. Pour notre pays, du moins, cette renaissance s'appuie sur des faits certains et nombreux, dont le principal est qu'à l'heure actuelle le Canada est assuré d'une récolte très abondante. Spécialement dans la Province de Québec, d'après le rapport des agronomes officiels du Gouvernement, la récolte sera excellente, dépassera de 30 pour cent la récolte de l'année dernière et sera probablement la meilleure que nous ayons eu depuis dix ans.

Le coût de la vie diminue et diminuera encore à mesure que les produits deviendront moins chers. La baisse des salaires pourra donc être acceptée par la classe ouvrière, qui du reste a déjà donné des preuves qu'elle comprenait la situation. Elle doit se rendre compte que l'avantage est assuré aux ouvriers qui ont la meilleure tenue morale et la plus solide discipline sociale.

D'autre part, les impôts nouveaux et ceux déjà établis par le Gouvernement fédéral, ainsi que les nouveaux emprunts dont on parle présumément ne pourront manquer d'avoir une influence sur la force de l'industrie et le Commerce les capitaux que réclament le relèvement et le développement de l'un et de l'autre.

Une telle perspective est de nature à faire réfléchir. Mais les obligations publiques qui ont été encourues doivent être rencontrées, et c'est avec raison et par absolue nécessité, sans doute, que l'Etat fait appel aux contribuables.

Avant d'aborder les questions spéciales relatives au Bilan proprement dit, votre Conseil regrette d'avoir à vous faire part qu'au mois de mars dernier M. J.-O. Beauchemin, l'un des fondateurs de notre Institution a exprimé le désir, et ce à raison d'une maladie prolongée, n'avons pu que nous incliner à raison du motif invoqué, et avons accepté sa démission. Il fut toujours un véritable ami de l'Institution et nous n'oublierons pas le concours que nous a apporté Monsieur Beauchemin.

Pour combler cette vacance, nous avons nommé M. Emilien Daoust vice-président de la Librairie Beauchemin et l'un des Commissaires du HAVRE de la Cité de Montréal.

Nous avons aussi à vous signaler la démission d'un autre de nos Administrateurs dévoués, M. Martial Chevalier, Directeur général du Crédit-Foncier Franco-Canadien. Il nous a fait connaître son intention de prendre sa retraite complète ; à regret, il nous a fallu accepter sa démission puisqu'il retournait en France, son pays natal, et cette fois pour y demeurer. En raison de la haute position qu'il occupait dans le monde des affaires en Canada, et aussi de sa grande compétence et sa longue expérience, il nous apporta toujours un très utile concours, et a largement contribué aux succès de notre Institution. Nous avons appelé à le remplacer M. S.-J.-B. Rolland, grand industriel, bien connu, il est le Président de l'importante Compagnie de Papier Rolland.

M. J.-Auguste Richard, de cette ville, l'un des administrateurs de l'Université de Montréal, et aussi l'un de nos grands industriels, a été nommé pour remplacer M. Rolland dans notre Bureau des Commissaires Censeurs.

Notre Banque aura donc désormais l'avantage de bénéficier du concours de ces hommes d'affaires distingués, et nous ne doutons pas que vous approuvez ces heureuses nominations.

Les résultats obtenus pour l'exercice, malgré la situation troublée

à laquelle nous avons fait allusion, vous permettront de vous rendre compte que la Banque a pu traverser avec un succès marquant cette période de crise. En effet, nous sommes particulièrement fiers de vous informer qu'après évaluation de l'Actif, suivant les règles de prudence auxquelles votre Conseil s'est toujours attaché, les pertes constatées dans nos prêts au commerce ont été insignifiantes et on été complètement amorties ; toutes les créances douteuses ont été amorties par des réserves considérées beaucoup plus que suffisantes par les Auditeurs des Actionnaires, aussi leur certificat, dont copie fait partie de notre présent rapport, en fait foi.

L'Actif global de votre Banque s'élevait au 30 juin dernier au chiffre d'au-delà de QUARANTE MILLIONS DE DOLLARS (40,035,089.00), et de ce montant une somme de Vingt-Deux Millions (\$22,378,497.00) représente des disponibilités immédiates : au-delà \$9,400,000 en caisse et en banque ; \$7,462,000 en obligations des Gouvernements, Corporations municipales, scolaires et autres ; et aussi \$5,429,282 de prêts remboursables à demande et garantis par anéantissement de titres.

L'Actif liquide représente au-delà de soixante-trois pour cent (63 p. c.) sur le montant dû au public, dépôts, etc., s'élevant à la somme de \$35,337,786.

Les bénéfices net réalisés, soit la somme de \$415,251 s'élevaient à près de quatorze pour cent (14 p. c.) sur le capital payé de \$3,000,000 contre un chiffre de \$425,647 l'an dernier et de 333,882 l'année précédente.

Ces résultats démontrent bien quel profit la Direction a su tirer de nos opérations malgré l'année troublée que le pays a traversée, et elle tient à remercier notre clientèle, et spécialement nos déposants, de la confiance dont ils l'ont honorée.

En ajoutant encore cette année la somme \$100,000 au fond de réserve, il est maintenant à 50 pour cent du capital versé de \$3,000,000, soit de \$1,500,000.

Nous croyons de notre devoir de vous faire part que le montant global des taxes payées aux diverses administrations fédérales, provinciales ou municipales, au cours de l'exercice écoulé, s'élève à la somme relativement importante de \$69,470, représentant près de \$5,800 pour chaque mois d'opération.

L'inspection ordinaire de tous nos bureaux a été faite avec soin par des officiers compétents, avant cette assemblée. Toutes les dépenses relatives aux constructions, coffres-forts et mobiliers s'amortissent graduellement, et une somme considérable plus que suffisante, savoir celle de \$29,746, a été réservée cette année à cette fin.

Notre organisation compte maintenant 30 succursales et sous-agences dans les villes et villages des provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard.

Nous avons ouvert trois succursales depuis votre dernière assemblée : à Ville-Émard et à Verdun, aussi une seconde succursale dans la cité de Hull afin de donner plus d'accommodation à notre clientèle de cette localité toujours grandissante.

Durant l'année, sur les demandes répétées d'un grand nombre de nos actionnaires, le Conseil avait pratiquement décidé de faire une nouvelle émission de capital de \$2,000,000, portant celui-ci à \$5,000,000. Prenant en considération cependant les affaires du pays à cette époque, il a été jugé opportun de retarder cette émission de nouveau capital. Du reste, le nouvel impôt de 1 p. c. sur les billets de banque en circulation, qui a été mis en vigueur depuis par le Gouvernement fédéral, a justifié notre dernière décision.

Nous avons constaté avec plaisir que durant l'année écoulée le nombre de nos déposants s'est considérablement accru.

Messieurs les Commissaires Censeurs vous présenteront également leur rapport annuel ; les résultats brillants déjà acquis par votre Banque dépendent pour une large part de leurs travaux consciencieux et de la grande confiance qu'ils inspirent à juste dans le public, — aussi nous désirons leur adresser nos remerciements bien mérités.

Nous avons été heureux de constater, et nous désirons vous faire part que votre personnel n'a cessé de nous manifester son attachement, aussi votre Conseil a cru devoir voter encore cette année une somme de \$25,000 pour le "Fonds de Pension", lequel montant ajouté à celui de \$150,000, déjà porté au crédit de ce compte, place ce dernier au chiffre de \$175,000. Les résultats acquis dépendent en grande partie des efforts de vos officiers et employés et nous sommes heureux d'être vos interprètes en leur adressant les remerciements qu'ils ont mérités.

POUR MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS, (Signé) H. LAPORTE, président, TANCREDE BIENVENU, Vice-président et Directeur Général.

RAPPORT DE MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS Présenté à l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires le mercredi, 9 août 1922.

Messieurs :

En notre qualité de commissaires-censeurs de cette Banque, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de nos travaux durant l'année fiscale de votre Institution, terminée le 30 juin dernier.

Nos assemblées mensuelles ont été tenues très régulièrement, et à chacune d'elles, tous les documents et pièces justificatives nécessaires à l'exercice de notre mandat, nous ont été fournis ; après vérification, nous avons pu constater que ces valeurs, telles que bons municipaux et autres, ajoutées aux argents en caisse et en banque, s'élevaient en tout temps à au-delà de la somme prescrite par vos règlements pour répondre aux exigences possibles des déposants.

Permettez-nous, en terminant, de nous associer à MM. les Administrateurs, pour vous exprimer notre grande satisfaction des progrès rapides et constants qu'a fait votre Institution.

POUR MESSIEURS LES COMMISSAIRES-CENSEURS, (Signé) A. LACOSTE, président.

COMPTE DES PROFITS ET PERTES 30 Juin 1922

CREDIT

Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 juin 1921 \$40,976.85

Profits de l'exercice finissant le 30 juin 1922 (12 mois d'opération), déduction faite des frais d'administration, intérêts sur dépôts, réserve pour intérêts perçus sur billets non échus (\$97,594.47) et provision pour pertes et dettes douteuses 415,251.27

\$456,228.12

DEBIT

Pour quatre dividendes trimestriels à 9% l'an sur le Capital Versé, comme suit :

Payé 1er octobre 1921 \$67,500.00

Payé 1er janvier 1922 \$67,500.00

Payé 1er avril 1922 \$67,500.00

Payable 2 juillet 1922 \$67,500.00

Taxe de guerre sur le Papier Monnaie (circulation de cette Banque) \$270,000.00

Versements sur souscriptions à l'Université de Montréal et à l'Université Laval 29,829.79

Porté au Fonds de Pension pour officiers et em-

ployés de la Banque (Total à date, \$150,000.00)	25,000.00
Porté au Fonds de Réserve	\$100,000.00
	100,000.00
Balance au crédit de Profits et Pertes le 30 juin 1922	\$430,228.79
	25,898.33
	\$456,228.12
FONDS DE RESERVE:	
Balance au crédit, 30 juin 1921	\$1,400,000.00
Montant porté au 31 décembre 1921	\$100,000.00
	100,000.00
	\$1,500,000.00

VERIFIÉ ET TROUVE EXACT:

(Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en Chef.  
(Signé) H. LAPORTE, Président.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION:  
(Signé) M. LAROSE, Surintendant Général.  
(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Gérant-Général.

Rapport Général de la Banque au 30 Juin 1922

PASSIF

Dépôts ne portant pas intérêt \$ 5,859,228.79

Dépôts portant intérêt y compris l'intérêt accumulé jusqu'à date \$4,426,947.51

Balance due au Gouvernement Fédéral 2,059,783.25

Balances dues aux Gouvernements Provinciaux 254,466.74

Balances dues à d'autres Banques en Canada 693.90

Balances dues aux Banques et Correspondants dans le Royaume-Uni et à l'étranger 13,122.61

Billets de la Banque en circulation \$33,652,240.83

Dividendes déclarés et non encore réclamés 2,610,252.69

Dividende déclaré et payable le 2 juillet 1922 67,500.00

Total des Obligations au Public \$35,237,786.38

Capital versé 3,000,000.00

Fonds de réserve 1,500,000.00

Fonds de pension 150,000.00

Balance au compte de Profits et Pertes 25,898.33

Obligations non comprises dans les items précédents \$40,013,684.71

\$1,404.63

\$40,025,089.34

ACTIF

Espèces monnayées \$ 172,705.79

Billets du Dominion 3,258,576.00

Billets des autres Banques 457,994.00

Chèques sur autres Banques 2,571,786.43

Balances dues par d'autres Banques en Canada 2,884,244.57

Balances dues par d'autres Banques et Correspondants étrangers 171,826.82

Obligations du Gouvernement de la Puissance du Canada et des Provinces, ne dépassant pas la valeur marchande 2,232,929.70

Valeurs municipales canadiennes et britanniques, étrangères et coloniales, autres que les valeurs publiques canadiennes 3,421,923.43

Obligation de chemins de fer, débetures et actions, n'excédant pas le prix du marché 1,217,535.84

Prêts à demande et prêts à courte échéance au Canada, sur obligations, débetures et actions 5,429,252.30

Grand Total \$32,278,997.93

Prêts à terme aux Corporations Municipales et Scolaires \$1,756,504.25

Prêts courants et escomptes en Canada 14,217,032.59

Déduction pour intérêts perçus à l'avance sur les dits effets \$15,973,536.84

97,594.47

\$15,875,942.37

Dépôt fait au Gouvernement Fédéral en garantie des des billets de la Banque en circulation 162,466.33

Créances en souffrance, déduction faite des pertes prévus 303,232.06

Immobilisations autres que les Bureaux de la Banque 5,500.00

Immobilisations et meubles appartenant à la Banque, au prix coûtant déduction faite des amortissements 1,137,757.74

Créances hypothécaires sur immeubles vendus par la Banque 6,000.00

Autres actifs non compris dans les items précédents 165,522.82

\$40,025,089.34

VERIFIÉ ET TROUVE EXACT:

(Signé) J. R. CHOQUET, Comptable en chef ;  
(Signé) H. H. LAPORTE, Président.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
(Signé) M. LAROSE, Surintendant Général,  
(Signé) TANCREDE BIENVENU, Vice-Président et Directeur Général.

CERTIFICAT DES AUDITEURS NOMMÉS PAR LES ACTIONNAIRES

Aux Actionnaires de LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA.

Conformément aux prescriptions des sous-sections 19 et 20 de la section 36 de l'Acte des Banques, nous avons l'honneur de soumettre aux Actionnaires le rapport suivant :

Nous avons examiné le bilan ci-dessus avec les livres du Bureau-Chef et les rapports certifiés des différentes succursales. Tous les renseignements et explications que nous avons requis nous ont été donnés à notre entière satisfaction, et nous sommes d'opinion que les opérations de la Banque qui sont venues à notre connaissance, relèvent des pouvoirs de la Banque.

En outre de la vérification en date du 30 juin 1922, nous avons dans le cours de l'année, contrôlé la Caisse du Bureau Principal et vérifié les valeurs du Bureau-Chef et des succursales principales ; et avons trouvé qu'elles correspondaient avec les livres de la Banque.

L'état ci-haut dont il est question dans le rapport des Administrateurs, est bien rédigé de façon à donner un aperçu vrai et exact des opérations de la Banque durant l'exercice 1921-1922 après provision pour pertes et créances douteuses et sans compter les fonds de réserve spéciale pour faire face à l'imprévu, le tout suivant les meilleurs renseignements et les explications qui nous ont été données et ainsi que l'indiquent les livres de la Banque.

(Signé) ALEX. DESMARTRAU I. I. C., Montréal,  
(Signé) J. A. LAROSE, C. A., Québec.

Les membres du Conseil d'Administration ont tout été réduits à l'unanimité à une assemblée du Conseil d'Administration de la Banque tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, l'honorable Sir Hormidas Laporte fut élu président et M. W. F. Carsley et M. Tancrede Bienvenu, sous deux vice-présidents de la Banque.

A une assemblée du Bureau des Commissaires-Censeurs, laquelle a eu lieu immédiatement après l'assemblée des actionnaires, Sir Alexandre Lacoste a été élu président et l'honorable N. Pérodeau, vice-président de ce bureau de contrôle pour le département d'épargne.